

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Blankit AR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

Agents auxiliaires pour l'utilisation de résine polyester.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/Fournisseur

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d

CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 917 44 22

No. Fax 031 / 917 44 20

Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 917 44 22

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Web: www.chemieag.ch

Adresse/fabricant

BÜFA Reinigungssysteme GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317

Self-heat. 1 H251

Eye Irrit. 2 H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H251 Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P407 Maintenir un intervalle d'air entre les piles ou les palettes.
 P420 Stocker séparément.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Dithionite de sodium;2-[[4-[3-(4-chlorophényl)-4,5-dihydro-1H-pyrazole-1-yl]phényl]sulfonyl]éthanesulfonate de sodium;Nitrilotriacétate de trisodium

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****Dithionite de sodium**

No. CAS	7775-14-6				
No. EINECS	231-890-0				
Numéro d'enregistrement	01-2119520510-57-XXXX				
Concentration		>=	25	<	50 %
Acute Tox. 4	H302				
Self-heat. 1	H251				
Eye Irrit. 2	H319				

Nitrilotriacétate de trisodium

No. CAS	5064-31-3				
No. EINECS	225-768-6				
Numéro d'enregistrement	01-2119519239-36-XXXX				
Concentration		>=	1	<	5 %
Eye Irrit. 2	H319				
Carc. 2	H351				
Acute Tox. 4	H302				

2-[[4-[3-(4-chlorophényl)-4,5-dihydro-1H-pyrazole-1-yl]phényl]sulfonyl]éthanesulfonate de sodium

No. CAS	27441-70-9				
No. EINECS	248-460-3				
Concentration		>=	1	<	10 %
Skin Sens. 1	H317				
Aquatic Chronic 3	H412				

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Éliminer les résidus d'incendie conformément à la réglementation.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussières. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

Liste

Nous n'avons pas de connaissance de limites d'exposition nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P3

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection imperméable

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Poudre
Couleur	jaunâtre
Odeur	piquante

valeur pH

Valeur	9,0	à	10,0
Concentration/H ₂ O	50	g/l	
température	20	°C	

Point d'éclair

Valeur	>	100	°C
--------	---	-----	----

Densité

Valeur	2,17	g/cm ³
--------	------	-------------------

Hydrosolubilité

Valeur	env.	150	g/l
température	25	°C	

Température d'inflammabilité

Valeur	>	200	°C
--------	---	-----	----

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente	1100	à	1200	kg/m ³
---------------------------	------	---	------	-------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Anhydride sulfureux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	2.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

Sensibilisation (Composants)

2-[[4-[3-(4-chlorophényl)-4,5-dihydro-1H-pyrazole-1-yl]phényl]sulfonyl]éthanesulfonate de sodium
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

No. ONU 1384

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

DITHIONITE DE SODIUM (HYDROSULFITE DE SODIUM)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 4.2

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Code de restrictions en D/E

tunnels

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

No. ONU 1384

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

SODIUM DITHIONITE (SODIUM HYDROSULPHITE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 4.2

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

EmS F-A, S-J

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Composants (règlement (CE) no 648/2004)****COV**

COV (CH) 0 %

COV (CE) 0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

* Blankit AR

Date de révision: 05.01.2017

8811206606

Version: 8 / CH

Master No. MA-201

Date d'impression: 14.02.20

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H251	Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Self-heat. 1	Substance auto-échauffante ou mélange auto-échauffant, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.